



Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
Association Suisse Image et Cadre

L'art d'encadrer
L'art d'encadrer

Winterthur, août 2023

Cours interentreprises 2023, module 4 pour doreurs* - encadreur* CFC

Chers entreprises formatrices et responsables de formation, vous trouverez en annexe la convocation pour le cours interentreprises 2023, module 4.

Pour des raisons d'organisation, les cours ont lieu cette année les uns après les autres. Cela permet aux apprenants de rattraper les cours qu'ils ont manqués. Il est prévu que les cours aient à nouveau lieu en parallèle l'année prochaine. Les apprentis qui doivent rattraper un cours reçoivent la convocation pour les deux cours.

Grâce au sponsoring matériel de 2022, nous souhaitons cette année remercier tout particulièrement la société E. Keller AG pour sa généreuse donation de verre et de carton.

Comme chaque année, nous avons réservé des chambres à la pension Marthahaus. Nous vous prions de nous faire savoir avant le 31 août 2023 si vos apprentis ont besoin d'une chambre ou non. Comme la Marthahaus est complète cette année, nous devons respecter le délai de réservation. Les inscriptions tardives ne peuvent pas être garanties.

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'OFPr, art. 21, let. 3, les apprentis ne doivent pas supporter de frais liés aux cours. Cette année encore, l'ASRP prend en charge une partie des frais d'hébergement. L'entreprise formatrice se voit facturer 50 francs par nuit par l'ASRP. La différence ainsi que les taxes de séjour sont à la charge de l'ASRP. Les frais d'hébergement seront indiqués sur la facture du cours.

Nous vous demandons d'aider et de contrôler les apprenants lors de l'emballage du matériel. Seule une liste complète du matériel nous permettra d'organiser un cours sans problème.

Par ailleurs, nous souhaitons vous informer que nous allons déménager avec l'école d'arts appliqués. A partir de l'automne 2024, les CI auront lieu dans le nouveau bâtiment scolaire du Bernapark. Vous pourrez visiter les locaux lors de l'assemblée d'automne 2024. Vous recevrez l'invitation à une date ultérieure.

Nous vous remercions d'avance de votre attention et de votre collaboration à la formation professionnelle. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous sommes également à l'écoute de vos réactions et de vos suggestions.

Salutations amicales

Janine Schnyder
ASRP, Département de la formation
Winterthur, en août 2023



Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
Association Suisse Image et Cadre

L'art d'encadrer
L'art d'encadrer

Convocation au cours interentreprises obligatoire 2023 Pour les doreurs* - encadreurs* CFC, module 4

Date : Mardi 3 octobre - vendredi 6 octobre 2023

Participants : Apprentis de 3e + 4e année d'apprentissage

Lieu : École de design
Schänzlihalde 31
3000 Berne 25
Bâtiment principal, sous-sol
031 331 05 75

Matériel : Voir la liste de matériel

Hébergement : Pension Marthahaus
Wittenbachstrasse 22a, 3013 Berne, 031 332 41 35

Frais d'hébergement:
150.- Fr. pour 3 nuits, petit déjeuner compris.
Remplir le formulaire d'inscription et de désinscription et le retourner avant le 31 août 2023.

Les repas : Pour le cours de quatre jours, 4 déjeuners et 3 dîners doivent être remboursés.

Coût du cours : La facture pour le cours et l'hébergement sera envoyée séparément.

Instructeur : Ramona Giordani

Horaires de travail:	Mardi	08. ⁴⁵ - 12. ⁰⁰ / 13. ⁰⁰ - 17. ³⁰
	Mercredi	08. ⁰⁰ - 12. ⁰⁰ / 13. ⁰⁰ - 17. ³⁰
	Jeudi	08. ⁰⁰ - 12. ⁰⁰ / 13. ⁰⁰ - 17. ³⁰
	Vendredi	08. ⁰⁰ - 12. ⁰⁰ / 13. ⁰⁰ - 16. ³⁰

Pour toute question concernant les cours ou l'annulation en cas de maladie / accident (certificat médical requis), veuillez vous adresser à l'institutrice CIE Ramona Giordani 079 247 48 59 ou ramona.giordani82@gmail.com

Janine Schnyder
ASRP, Resort Formation



Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
Association Suisse Image et Cadre

L'art d'encadrer
L'art d'encadrer

Winterthur, août 2023

Inscription pour passer la nuit à la Marthahaus du 3 au 6 octobre 2023

Nom de l'apprenant(e) : _____

Entreprise formatrice : _____

- Oui, j'ai besoin d'une chambre pendant la semaine CIE (mardi - vendredi)
- Non, je n'ai pas besoin de chambre pendant la semaine CIE

L'hébergement, petit déjeuner compris, coûte 50 Fr. par apprenti et par nuit. Les frais d'hôtel sont à la charge de l'entreprise formatrice conformément à l'OFPr art.21 Lit 3.

Signature de l'entreprise formatrice _____

Renvoyer l'inscription signée avant le 31 août 2023.

Par mail à : schnyder@rahmelade.ch

Par courrier à : ASRP Ressort formation
c/o. RahmeLade AG
Stadthausstrasse 111
8400 Winterthur